

1

Reunion du jeudi 29 Mai a la Hall a Marni
des marni et d'un groupe d'Armateur.

Reunion prim a 16^h

Elle commença a 16^h 30 et groupe environ 500 personnes.

Entri en action de M. Meme ^{Armateur} qui se félicite

qu'un si grand nombre de marni soit présent

et précis que cette réunion a lieu sans aucun

but politique, mais seulement en se préoccupant
de la situation actuelle du fait de la guerre générale.

Il considère que cette réunion est une forme de contact
afin de se mieux connaître et de comprendre ensemble

les problèmes de chacun sans esprit de parti, mais

avec un esprit d'hommes nouveaux pour tous les

problèmes actuels. Abordant le problème des revendica-

tions en analysant les conditions qui ont été

soumises a l'Armement M. Meme précise que ces

revendications ont fait l'objet d'une note qui a été

remise a chaque marni par l'intermédiaire de ses collègues

armateurs. Ces revendications sont souvent justifiées

mais pas toujours facile a mettre en application.

Admettant qu'il existe des problèmes particuliers a la

Roche et insiste sur le fait que les équipages

n'ont jamais dialogués directement comme aujourd'hui.

il leur est possible de le faire. Note que les pouvoirs
publics laissent l'Industrie de la pêche en attente
contrairement à l'agriculture. Qu'il serait possible
de discuter certains points particuliers qui permettraient
peut être une meilleure exploitation et des salaires
plus justes. Alliance possible du marini et de
l'Armement sous certaines conditions pour faire
aboutir leurs revendications et celles des armateurs.

À l'approche du marché commun, nous devrions
être solidaires les uns des autres, les revendications
généralistes dans le Travaux entiers sont justifiées mais
le cas des marins est bien particulier. Bien
qu'en cas de haute pêche les rémunérations
peuvent être satisfaisantes, mais qu'en cas de mauvaise
pêche c'est le néant. Il paraît que les armateurs
trouvent cela anormal et qu'il est bien d'accord
pour tenter de trouver une solution à ce problème.
Il manque sur le fait que les Armateurs aient
été informés des raisons de cette grève et bien que
les ports de Lorient, Brest et Concarneau ne sont
pas touchés par cette grève.

16^h 37 M^r Bobine Secrétaire du Syndicat des Marins
Constate que le dialogue est ouvert parce qu'il
y a la grève et n'est pas d'accord avec M^r Meunier

sur le bilan d'exploitation, qui a fait l'objet de la note au marni du 24 Mai et exprime un doute sur la valeur des chiffres qui ont été avancés le principal problème étant pour lui le prix des ustensiles du poisson et considérant que seule il a tant à différents reprises de remédier à cet état de chose sans être suivi en cela par les armateurs qui dans de nombreux cas sont aussi marins. Il considère que seule les marins travaillent et que le travail qu'ils fournissent est suffisamment rémunéré. Chaque fois que les prix baissent on accuse le temps, les transports, les appareils trop important, les jours feries, les fuis de mer, etc... les marins sent la de cette situation et il est grand temps d'y remédier. Les employés des armateurs bénéficient des jours feries, pas les équipages pourquoi? En ce qui concerne le travail des marins Boulonnais, Concarnois et Lorientais il me paraît que ce n'est pas du tout certain et artificiel que la grève en France est absolument générale. Quand nous sommes en grève on nous connaît quand nous ne sommes pas en grève on nous oublie.

16443 M Auger Armateur

4 4

Le rapport les contacts qui ont eu lieu entre
M Bobine et M Babuit pour la mise au point
des nouvelles conditions et précis que ces conditions
ont fait l'objet d'une proposition de la part
du syndicat des Armateurs. Quant aux problèmes
du marché du poisson, il est toujours en cours
d'étude et que sa mise au point est très
difficile du fait de sa complexité. Il manquait
que nous ne sommes pas représentés à Bruxelles
mais exprime l'espoir que tout sera fait pour
cela. La grande difficulté réside dans le fait que
le poisson est une denrée périssable.

N^o 20 M M^{eur} Armateurs.

Exprime sa surprise que M Bobine l'attaque
directement au sujet du rapport qu'il a dressé
en confiance. Cette solution n'aurait jamais
été envisagée auparavant. Ses comptes ne
sont pas truqués et il propose qu'ils soient
contrôlés par qui vous dira. Propose à M Babine
à à à qu'il nomme lui-même un inspecteur des
comptes d'exploitation ou qu'il désigne pour
le faire un comptable de son choix.

qui aurait la confiance des marins. M. Meunier s'est intéressé notamment sur le prix du matériel ^{de pêche} qui dans l'exploitation entre pour une valeur importante. Jean Jancourt Paten du Préam dit que l'Ami est bon à mettre à la fraiche et qu'il ne fait pas en parler, il précise que quand la dorade est venue 100F à l'incan elle est venue au marché 500F

17^e M. Sauguer

Puis que le différent problème qui nous ont d'être discuté et que prix du poisson marché commun relatif garanti ^{apparemment des faits} etc ont fait l'objet de rapport de plusieurs institutions sur les marins et à la Marine Marchande lorsqu'il s'agit Président du Syndicat des armateurs. Voici dire au Rappel qu'il connaît parfaitement les différents problèmes des marins étant lui même ancien marin. et précis que durant l'évolution de la pêche les marins ont le plus grand intérêt à être syndiqués pour la défense de la profession et la sauvegarde de leurs intérêts. Conseil d'être ~~unis~~ ^{unis} avec l'Armement dont un de nombreux points les problèmes se rejoignent. Rappel notre position à l'approche du marché commun et exprimé un regret que l'on ne parle jamais de la pêche à Bruxelles.

4 promi sa conviction en disant si vous et nous
 nous sommes mis alors on parlera de nous
 Cette position ne peut être vaine qui a caractères
 d'être syndical. P. Navet syndicat pas de réussite
 Evitant le problème de la garantie de solvabilité
 à bord des chalutiers manquant à la part M. Langue
 considère que la plus part de ses collègues armement
 à la part ne pouvant pas assurer cette garantie
 et le désarmement de certains chalutiers pourrait
 s'ensuivre. ^{Il est évident que} Nous allons vers le socialisme, qui il
 est responsable de renverser la vapeur. et que les
 armateurs soient dans l'avenir plus que jamais
 solidaires des patrons et des équipages. qui doivent
 travailler à l'œuvre commune pour entre dans
 l'économie de demain dans votre intérêt et
 terminer en disant nous avons besoin de vous.

17/10 le patron du Roussillon explique sa surprise
 que l'armement aux quel il appartenait faisait
^{le gaspillage} le prix fort aux équipages ~~so~~ réalisant
 ainsi un bénéfice sur le dos des marins.

M. Bobuei explique que cet Armement étant
 disparu personne ne peut vérifier les comptes
 il prie toutefois qu'il est prêt à vérifier ou
 faire vérifier par une personne compétente les
 comptes d'exploitation de M. M. M.

17^h 16 M Meun

7 3

Rappel ce qu'il a déjà dit ^{et ont} à ce sujet et donne son accord pour que cette vérification puisse être effectuée. et ~~par~~ demande à ce que l'on se réunisse sur cette fameuse affaire de goéa et concernant cet armement de guerre. Puisse bien que nous venions ici ~~pour~~ ~~ne~~ tenter de mettre au point les revendications professionnelles exclusivement sans aucune idée politique.

17^h 17 Mm marini

Dit que si le mouvement de grève a été mis en route par 38 marini et qu'une commission ni les revendications sont de l'ensemble de marini sont satisfaites, il le demandent à leur camarade ils auront donc à venir courir à la CGT les frais qu'elle a engagés.

17^h 20 M Bobeni

Le paiement des journées de grève devra être réalisé à l'aide des sommes de F.P.O.M. qui se montent à près de 50 millions, de l'Etat les Boulonnais ont perçu un milliard pour l'ensemble de l'industrie des pêches nous les Rochelais nous n'avons qu'à en faire autant.

Plusieurs fois i'clen dans la salle pour ~~rester~~
qu'il soit proude a un nouveau vote pour
savoir si la guri doit continuer ou s'arrêter
M Bolme prueni que la premiere fois c'est
a dire le Mardi 21 Mai la guri a été declaré
par x voie cante x et qu'elle a été
confirmé le Mardi 28 Mai dans la salle de
l'Oratoire par x voie cante x

que la guri est générale dans toute la France
pour de nombreuses raisons ~~est~~ et que les inscrits
maritimes sont attachés a ce mouvement pour
obtenir de meilleures conditions de travail ~~de~~
une retraite plus forte pour les autres catégories
une retraite décente aux veuves et aux orphelins etc
Si le porteur du Thierney a été ~~fait~~ unanimité
sur au F.R.O.M de payer le déficit

17423 - Le Chef mécanicien - du Chantier
demande a ce que tous les problèmes du
mouvement soient exposés aussi brièvement que les
Armement durant les difficultés du mouvement
ne pourrais pas toujours payer.

17424 M Meme

Confirmé que les notes seront remises aux
l'aide de la caisse du F.R.O.M. et que des dispo-
sitions ont déjà été prises a cet effet

après accord avec M l'Administrateur des affaires
 Maritimes M Bobucci et le Syndicat des
 Armateurs. Il précise que devant la situation
 actuelle il est tout à fait d'accord pour réclamer
 l'aide de l'état tout comme les Coulois
 l'en fait. Comme M Langue l'aurait déjà
 fait il confirme la nécessité pour les marins
 d'être syndiqués en précisant toutefois qu'il
 existe de nombreux syndicats Rappel le
 vote du Mardi 21 Mai ou seulement 38 marins
 sur une effectif de 700
 ont entraîné leur camarades à la grève

17^h 30 M Gauthier

En se présentant M Gauthier rappelle ^{qu'en tant que Président} ^{du Syndicat des} ^{armateurs} qu'il est
 bien content de voir ~~car il était~~ et qu'il
~~était~~ est ~~à~~ remplacé en ce moment M Babunt
 en ce qui concerne les chalutiers armés au
 minimum garanti. Précise que M Bobucci avait
 admis des profits au Syndicat des armateurs
 et que des contre propositions ont été
 admises à M Bobucci. Il expose la position
 des armateurs au minimum garanti et cite
 les chiffres qui ont été soumis à M Bobucci
 Comme la chaudière est comprise dans le salaire
 M Merier demande à ce qu'en aucun cas
 elle ne soit attaché au salaire M Gauthier

me admet le principe et y réfléchira
 M. Bolmer interrompt et expose rapidement son
 point de vue M. Jany amuserait saron si
 compte tenu des propositions qui il veut de
 faire et des modifications qui il ~~doit~~ y a
 l'intention d'y apposer la juri continuera
 quand même malgré l'accord qui il aura
 eu avec ses équipage.

17^h39 M. Auger

Revient sur le problème des godailler un
 peu lourde qui du fait de leur importance
 plusieurs fois ~~à~~ faire soulever le cou
 à l'arcane car ce poisson est commercial
~~sur~~ dans un circuit parallèle à du cou
 souvent fait un feu à cet pratique à la
 halle à main. Il veut souhaiter que pour
 tous les chalutiers les godailler soient vendus
 à l'arcane et le produit de la vente soit
 ensuite reparti à chaque ménage comme cela
 se fait depuis longtemps pour les navires
 au minimum garanti. M. Jany reprenant
 le parole priant que pour lui avec ses
 navires au minimum garanti il n'y a pas
 de problème majeur. Chaque bateau étant
 responsable ^{à l'arcane au port} ~~de~~ de la distribution

11 ^f

d'un petit godaïlle des Tuni à la consommation
familiale ~~et une selon~~ elle est composée d'environ
5^k de poisson ~~de poisson~~ se comprenant de grade Triège
et l'encan de et n'a jamais dans le lieu à
aucune obstruction de sa part. Cette discussion
continue avec la remarque d'un ^{M^r} ~~nom~~ ^{Grouvelles} qui
demande pourquoi à l'Armeement Auger l'équi-
page fait 13 part et la 13^e étant destinée au
Capitaine d'Armeement. Les remplaçants d'Armeement
ont trop de poisson dit-il M Auger reprenant
la parole dit qu'il est opposé à cette pratique
et qu'il est souhaitable que l'encan des
godaïlle soient vendus à l'encan souvent la
faiblesse des achats ne permet pas aux marchands
de trouver à l'encan les trièges nécessaires à leur
clientèle. Le poisson ^{étant} ~~présent~~ en majorité
consommé au marché parallèle. La vente à
l'Encan permettrait ainsi une meilleure remun-
ération des godaïlle. Chacun sait bien que
le taux d'achat sur les quais étant toujours
plus faible qu'à l'encan.

12 (8)

Cette discussion prend fin avec l'intervention
de M. Guellin Paton de peche qui precise
que nous nous éloignons du sujet de la reunion
qui avait été promise pour savoir a la suite
d'un vote si oui ou non les navires reprendront
la mer.

17^h55 M. Jarry

Rapport les interventions qu'il a eu a Paris
a la Marine Marchand au sujet des canotiers
ment ~~est~~ et que ses démarches qu'il a accompli
en compagnie d'un ancien patron de la place
n'ont abouti a rien. Il met en garde tous
les préfets de la peche sur l'appareillement
des fond et précise que si aucune des provinces
n'a été brisée elle est due a l'apport de
des pecheurs artisan. ~~En~~ En terminant il
dit il faut parfois savoir se couper une
^{brat} ~~partie~~ ^{pour} ~~quelque chose~~ ^{pour} ~~éviter~~ ^{que de laisser tout le corps}
en vie. M. Menuchain et demande a M.
Botine si satisfaction était donnée aux revendic-
ations de marine les dépôts maintes assurés
ce qui lui nuclait certains du fait de
avoir un moyen de cause entre les marins et les
employés de marine.

18^e M Bobuei

Expose sur point de vue sur cette importante question en précisant que si sur le plan local la guerre terminera sur le plan national elle ne sera terminée pas étant que la réglementation concernant la main Marchande ne sont pas satisfaites, la durée de la reprise du travail doit être faite en accord avec les autres parts. Invoque les taux très bas de l'indemnité lorsque un marin est hospitalisé et expose les taux trop faibles de l'indemnité de vie et de la prime de fonction du lieutenant de pêche que l'armement devrait aider du fait de la nécessité de la formation des jeunes pêcheurs et du renouvellement des cadres de la pêche. M'Bobuei insiste que l'Institut et le Comité Québécois armé à la Rochelle par des équipages étellais n'est pas dans de leur nouvelles il précise qu'en aucun cas il ne ^{sera autorisé} ~~peut~~ à vendre le produit de leur pêche à la halle à main de L. R. le syndicat s'y opposant de la façon la plus formelle.

~~18^e~~ M Bobuei

À l'instar cette pratique d'armé des chalutiers Rochelais par des Etellais et précise qu'il est

14 10

au courant de certains démarches qui ont
été faites en haut lieu pour l'embarquement
de manière particulière à la pêche Industrielle.

18^h05 M Meme

Evoker le problème du manque d'information
souvent préjudiciable à l'ensemble de la profession
et proposer que le syndicat des armateurs
s'occupe via une programmation d'information
à l'attention des marins.

Puis M Auger propose une réunion prochaine
pour organiser les départs dans l'attente de
la fin des événements en cours.

18^h10 M Jany

Préciser que les Armateurs et les marins sont
tributaires de la cessation de la grève des remplaçants
de la halle à main et des remplaçants de manœuvre.
Fait ressortir les accords qui auraient été signés
entre le syndicat de ces remplaçants et
M Bobuec. Pense qu'une solution sera trouvée
à ce conflit préjudiciable à tous M Meme
espère que la situation sera éclaircie ^{pour la} mardi
la fin et que dans ce cas les chalutiers
pourront reprendre la mer Pour cela il
faudra bien entendu organiser les départs
en accord avec les marins.

Imaguant le nombre important de mariés
présent à cette réunion M. Man demanda
à ce qu'il soit un médiateur procédant à un
vote pour ou contre la continuation de la
guerre en considérant les propositions faites
par les armements.

18th 18 Chef Charman.

Explique que les navires pourraient être utilisés
la nuit sur les bases et continuer à dialoguer
avec l'Armement M. Bobeni réplique en
insistant sur le fait de revendiquer nettement
à satisfaction avant toute chose Pluriers voir
s'inscrit dans le rôle pour réclamer un vote
~~sur le vote~~ sans délai M. Bobeni confirme
son accord pour ce vote et précise à nouveau que
ces fournitures de guerre seront payées

18th 23 M. Janney

Rappelle qu'en 1963 la guerre a été déclenchée
par les mariés et qu'aucune médiation n'a été
prise au niveau tant par l'NSDIC que par
la commission de change. Si cette guerre n'avait pas
été déclenchée par M. Bobeni les mariés auraient
été médiateurs du fait de la guerre des emplois
de la base à mariés qui, occupant l'usine
leur interdisait de déclencher leur position.

M. Saugues prenant la parole pruni que si les marins veulent voter immediatement il met a leur disposition le papier et l'enveloppe et le materiel necessaire

18^h25 M. Ozou Chef mecanicien du Team ~~par~~ demande l'annulation du vote precedent et propose le vote immediat pendant que les marins sont nombreux a cette reunion.

18^h30 M. Bobine propose de constituer un bureau et decision est prise que le secretariat aura son bureau a la halle a marée de 10^h a 12^h le lendemain Vendredi 30 Mai